DLP 19-9-94003668 ®

Avertissements agricoles

Publication périodique
ISSN 0757 4029
EDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 9 — 7 AVRIL 1988

COLZA	: Faible activité des méligèthes et charançons des siliques. La Cylindrosporiose reste préoccupante, y compris sur quelques parcelles de Bienvenu.
POIS	: Seuil d'intervention contre les Thrips atteint dans quelques parcelles de Beauce (28 - 45).
CEREALES	: Des traitements fongicides sont à effectuer sur parcelles précoces.
MAIS	: Dépliant SPV-AGPM "Protection du Maïs" en page 3.

- COLZA -

Les cultures s'échelonnent entre le stade "élongation de la hampe florale" (F2) pour les parcelles les plus précoces de la variété Bienvenu et le stade "boutons floraux écartés" (E) pour les parcelles tardives de Jet Neuf et Darmor.

RAVAGEURS :

● Les vols de **méligèthes** sont modérés dans l'ensemble en raison des conditions climatiques fraîches de ces derniers jours. Le seuil d'intervention n'a été atteint pour l'instant que dans quelques cas isolés (2 parcelles sur 50 de notre réseau de surveillance).

● D'autre part, les cultures de Bienvenu ont toutes atteint ou dépassé le début floraison, qui marque la fin de la période de sensibilité de la culture à ce ravageur. Les parcelles de Jet Neuf ou Darmor les plus précoces atteignent ce stade.

➡ Maintenir la surveillance jusqu'à début floraison pour les cultures tardives de Jet Neuf et Darmor et traitez si nécessaire.

Seuil d'intervention : voir bulletin N° 8 du 31 Mars 1988.

● Le vol du **charançon des siliques** n'a pas encore commencé faute de températures suffisantes.

➡ Surveillez cet insecte dès les prochains réchauffements sensibles.

MALADIES :

● La **cylindrosporiose** est en évolution rapide suite aux pluies de la semaine dernière. Fortement présente sur Jet Neuf, phénomène déjà signalé dans les précédents bulletins, elle commence à être facilement visible sur Bienvenu. Dans quelques cas particuliers sur sols limoneux ou limono-argileux très humides, gorgés d'eau pendant tout l'hiver (ex. : Bournais mal drainés), cette maladie devient préoccupante sur cette variété réputée peu sensible.

➡ Toutes les parcelles de **Jet Neuf** de la région auraient déjà dû être traitées contre cette maladie.

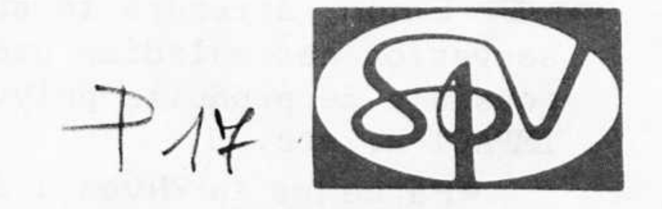
➡ Les parcelles de **Bienvenu sur sol froid et humide** nécessitent une surveillance ainsi qu'un traitement rapide si nécessaire (présence de foyers très atteints avec début de défoliation).

Abonnement annuel 150 F   Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes   à envoyer à l'adresse ci-dessous

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

P17



Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant A. SIMONIN - CPPAP N° 530AD

Dans la majorité des cas, cependant, sur cette variété, la situation actuelle permet d'attendre sans problème l'époque optimale de traitement contre le Sclérotinia (le plus près possible de la chute des premiers pétales, à la limite de passage avec le tracteur).

SCLEROTINIA :

●La chute des premiers pétales constitue un temps fort de la protection fongicide du colza contre le Sclérotinia, mais aussi contre les autres maladies des feuilles (Cylindrosporiose, Pseudocercosporella) pour empêcher leur passage sur siliques.

●Les spores de Sclérotinia contaminent d'abord les pétales de colza qui contaminent ensuite les feuilles en se collant sur elles, à l'occasion de périodes humides et modérément ventées. La période de risque pour cette maladie commence donc à la chute des premiers pétales.

●Le risque est lié au passé de la parcelle (retour fréquent de cultures sensibles sur la parcelle, comme colza, tournesol, pois, lentille, soja, haricot, au cours des 10 dernières années), et au climat dans les trois semaines à un mois suivant la chute des premiers pétales (périodes humides très favorables, en présence de pétales collés sur les feuilles).

➡ Le traitement doit être **préventif** (avant la contamination des feuilles), mais ne doit pas être positionné trop tôt car dans ce cas, il ne serait pas assez rémanent (produits : voir fiche couleur "Maladies du colza au printemps" jointe au bulletin N° 5).

➡ Quelques possibilités de **traitement curatif** existent dans un délai très court après le début de la pluie contaminatrice, avec :

- RONILAN 1,5 kg/ha ou KONKER 1,5 l/ha : 3 jours de pouvoir curatif.
- SUMISCLEX 1 l/ha : 5 jours de pouvoir curatif.

Cependant, cette solution de rattrapage est **très aléatoire** (problème de durée de la vague de pluies contaminatrices, problème de portance, nécessité de traitement sur feuillage sec).

Attention : Le mélange **fongicides inhibiteurs de la synthèse de l'ergostérol - insecticides pyréthrinoïdes** est déconseillé en période de floraison du colza pour deux raisons :

- Le mélange est **agressif** sur les abeilles en activité de butinage au moment de l'application.

- **La rémanence de l'insecticide est très faible** (3 à 5 jours) et l'époque optimale d'application du fongicide (chute des premiers pétales) est atteinte bien avant le début d'activité du charançon des siliques.

Fongicides concernés par cette remarque : SPORTAK PF et SPORTAK MZ. Des problèmes sont aussi à redouter avec IMPACT R ou IMPACT RM. Tous ces fongicides sont très performants sur le complexe de maladies contre lequel on cherche à lutter à cette époque.

- POIS -

THRIPS :

●Beaucoup de cultures semées début Mars sont levées ou en cours de levée.

●Des présences de Thrips sont souvent notées en Beauce du Loiret ou en Eure et Loir (Beauce, Drouais-Thymerais), mais le seuil d'intervention (toutes les plantes portant des thrips : 5 Thrips/plante en moyenne) n'est atteint que dans une parcelle sur trois dans notre réseau. Ces parcelles sont sur des exploitations où la culture du pois revient fréquemment sur les mêmes parcelles.

➡ En cas de dépassement du seuil et de levée totale des pois, traitement à effectuer rapidement.

- BLES -

MALADIES :

●**Parcelles très précoces** : Dépassent actuellement le stade 1 noeud, voir bulletin N°8.

●**Parcelles moyennement précoces** (semis du 20-25 Octobre au 5 Novembre) : régression apparente du piétin-verse avec le dessèchement des gaines externes. Cependant, sa disparition définitive n'est pas certaine. Grosse progression du rhizoctone, maladie peu préoccupante. Septoriose (Septoria tritici) très active, en progression sur 4è et 3è feuilles suite aux pluies de la semaine passée ; **cette maladie mérite toute notre attention cette année.** Quelques symptômes de rouille brune à nouveau signalés.

➡ **Si 15 à 20 % de talles attaquées dès maintenant par le piétin-verse** sur dernière gaine avant la tige, traitement rapide avec produit efficace sur piétin-verse résistant et septoriose (situation assez rare à l'heure actuelle sur cette catégorie de parcelles).

➡ **Sinon**, attendre le stade 2 noeuds pour traiter. Choix du produit fonction de l'observation des maladies présentes à cette date. **Si le piétin-verse est absent**, utilisation possible de produits polyvalents non efficaces sur piétin-verse résistant, type TILT C, IMPACT R, etc...

●**Parcelles tardives** : état sanitaire du pied satisfaisant. Septoriose souvent observée sur feuilles basses.

➡ Voir prochains bulletins.

EDITION 1988

PROTECTION DU MAÏS

lutte contre les ravageurs

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. 45.84.13.13

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, boulevard Tourasse, 64000 Pau, Tél. 59.30.69.77

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA





Désinfection du sol

Matière active	Dose P.C par ha	Produit commercial	Taupins	Scutigerelles	Oscinie	Observations
		EN PLEIN				
Lindane (1)	1,5 kg m.a.	***Nombreux***				8-10 j. avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane (1)	5 kg	**Kregan Lorsban L 16**				pré-semis incorporé
Lindane + diazinon (1)	8 l.	**Iulex**		●		
Parathion éthyl	600 g m.a.	***Nombreux***				
		EN LOCALISATION				
Aldicarbe + Lindane	15 kg	**Témik M**				Autorisé sur nématodes
Bendiocarbe (2)	10 kg	**Garvox 3 G**				
Benfuracarbe (2)	12 kg	**Oncol 5 G**				
Carbofuran (2)	12 kg	**Curater-Delex**				
Carbofuran + Isophenphos (2)	12 kg	**Carma**	★	●	●	
Carbosulfan (2)	7,5 kg	**Marshal fort**	★			
Chlorméphos	6 kg	**Dotan**				
Chlorpyriphos-éthyl	10 kg	**Dursban 5 G**				
Fonofos	7 kg	**Dyfonate 5 G**				
Fonofos + Lindane	6 kg	**Folane**		★		
Furathiocarbe (2)	12 kg	**Deltanet**				
Phoxime	12 kg	**Volaton 5**				
Terbuphos	8 kg	**Counter plus**				
Terbuphos + phorate	12 kg	**Dispell**	●	●	●	Autorisé sur nématodes

(1) très bonne efficacité sur taupins.
(2) Carbamate : risque d'efficacité insuffisante dans les monocultures de maïs avec utilisation répétée de carbamates sur sols acides et riches en matière organique

Noctuelles terricoles

- **Pulvérisation :** au crépuscule avec au moins 800 l. d'eau/ha.
- **Appâts :** résultats irréguliers.

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ha	Produit commercial	Dose P.C. son : 50 kg/ha
Acéphate	**Orthene 50**	1,8 kg	**Orthene 50**	4,8 g/kg de son
Alphaméthrine	**Fastac**	0,2 l.		
Carbaryl			**Sevin appât**	30 kg/ha
Chlorpyriphos			**Dursban appât**	50 kg/ha
Cyperméthrine	***Nombreux***	30 g m.a.	***Nombreux***	0,3 g m.a./kg de son
Cyalothrine	**Karate**	0,15 l.		
Cyfluthrine	**Baythroïd**	0,3 l.		
Deltaméthrine	**Decis CE**	0,3 l.		
Endosulfan			**Thiodan 35 CE**	6 ml/kg de son
Endosulfan + Parathion			**Drifène AP Ekadrine**	8 ml/kg de son
Lindane			**Appâts au son Appâts formulés**	4 g m.a./kg de son 30 à 50 kg/ha
Perméthrine	**Ambush Perthrine**	0,2 kg	**Ambush-Perthrine**	2 ml/kg de son
Phoxime			**Volaton 5**	75 kg/ha

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — ★ à confirmer — ● manque d'information

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité
Granulés	*Chlorpyriphos éthyl*	**Dursban 1,5 G**	25 kg	
	Cyperméthrine	**Ripcord G, Sherpa 2 G**	25 kg	
	Deltaméthrine	**Décis MG2**	25 kg	
	Fénitrothion	**Dotix**	25 kg	
	Parathion éthyl	**Kriss 2,5 G**	25 kg	
	Perméthrine	**Granador, Perthrine MG**	25 kg	
	Phoxime	**Volaton 2,5**	25 kg	
Liquides	*Alphaméthrine*	**Fastac**	0,6 l.	
	Cyalothrine	**Karate**	0,4 l.	
	Cyfluthrine	**Baythroïd**	0,8 l.	
	Cyperméthrine	***Nombreux***	75 g m.a.	
	Deltaméthrine	**Decis CE** (1)	0,8 l.	
	Fenvalérate	**Sumicidin 10** (2)	1,5 l.	

■ Risque de pullulation de pucerons — (1) 0,8 l. en traitement précoce, 0,5 l. en traitement classique — (2) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Pucerons

Matière active	Produit commercial	T. précoce Métopolophium	T. tardif Rhopalosiphum
Alphaméthrine	**Fastac**		●
Biphentrine	**Talstar**	●	●
Bromophos	**Nexion 25, Rhodianex**		●
Cyalothrine	**Karate**	●	●
Cyfluthrine	**Baythroïd**	●	●
Deltaméthrine	**Decis CE**		●
Endosulfan	**Thiodan 35 CE**	●	●
Esfenvalérate	**Sumi-alpha**	●	●
Fenvalérate	**Sumicidin 10**		●
Phosalone	**Zolone FLO, Azofène FLO**	●	●
Pyrimicarbe	**Pirimor G** faible rémanence		
Endosulfan + Thiométon	**Serk**	●	●

La **dose** est fonction du stade du maïs. Ne pas utiliser des mouillants. Pour un choix adapté consultez l'AGPM ou le S.P.V.

Sésamie

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
		1er VOL		
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg		2 applications nécessaires
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	0,75 l		
		2e VOL		
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg		1 seule application
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	1,5 l		
Perméthrine	**Perthrine MG**	25 kg		

P.18

EDITION 1988

PROTECTION DU MAÏS

lutte contre les mauvaises herbes

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. 45.84.13.13

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, boulevard Tourasse, 64000 Pau, Tél. 59.30.69.77

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA





Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisante.

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement: pré-semis	Epoque de traitement: post-semis pré-levée	Efficacité sur les graminées estivales: panics	sétaire	digitaire	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action secondaire sur dicotylédones résistantes aux triazines: amaranthe	morelle	chenopode	renouées
Alachlore	Lasso 15 granulé Lasso (1)	17 à 30 kg 4 à 7 l.										
Alachlore + Atrazine	Lasso GD liquide Lasso GD	6 à 10 l. 25 à 40 kg										
Atrazine	***Nombreux***	1000/1500 g m.a.										
Atrazine + Cyanazine	Bellater extra fluide (2)	3 à 7 l.										
Butraline + Atrazine	Amexine p.m. (2) (5)	5 à 6 kg										●
EPTC	Capsolane (1) (3) (4)	8 à 14 l.										
Métolachlor	Duelor (1)	2 à 3 l.										
Métolachlor + Atrazine	Primextra autosuspensible Primextra 15 microsec	4,5 à 10 l. 15 à 33 kg										
Simazine + Atrazine	***Nombreux*** (2)	3 à 7 l.										
Pendiméthalin + Atrazine	Tazastomp C (2) (3) (5)	4 à 5 kg										

Observations :
(1) ajouter de l'atrazine à sa dose habituelle pour détruire les dicotylédones.
(2) inefficace si plus de 5% de matière organique.
(3) freine le développement sur productions de semences.
(4) incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation.
(5) risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux, filtrant et semis mal recouvert.

Désherbage après la levée

Complément nécessaire à un traitement de pré-levée.

• Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade optimum des adventices: Morelle	Chenopode	Amaranthe	Renouée
Bentazone + huile	Basagran + huile (1)	3 l. + huile	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.
Bentazone + atrazine	Laddok	4 l.	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.
Bromophénoxime	Dicoprime	2 l.	8 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.		1 à 3 f.
Bromoxynil ester	Buctril (2)	1,5 l.	6 f.	1 à 8 f.	1 à 8 f.		1 à 5 f.
Bromoxynil phénol	***Nombreux*** (3)	2,4 l.	6 f.	1 à 8 f.	1 à 8 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.
Dinoterbe	Herbogil (4)	3 l.	4 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.		1 à 3 f.
Pyridate	Lentagran EC ou PM	2 l. ou 2 kg	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	
Pyridate + Clopyralid	Pyron	1,5 l.	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	

(1) Dose huile voir préconisation fabricant — (2) Ne pas dépasser 1 l/ha avant le stade 4 f du maïs — (3) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant" — (4) Utilisable à 6 l/ha, associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis, pré-levée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chénopode et morelle.

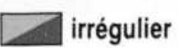
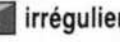
• Graminées estivales mal contrôlées en pré-levée

	Traitement en plein
Levée à 5 feuilles du maïs	- *Atrazine + huile* (4 l. + 5 l.) Peu efficace sur digitaires - *Atrazine + lentagran* (2 l. + 2 kg) sur graminées au stade 2 feuilles - *Atrazine + pyron* (2 l. + 1,5 l.)
	Traitement en dirigé
40 à 50 cm du maïs	- *Amétryne + huile* (2,5 l. + 5 l.) - *Terbutryne + huile* (4 l. + 5 l.)
(a)	- *Paraquat* (3 l.)

(a) Seul recours en cas de graminées résistantes aux triazines.

• Plantes vivaces

Matière active	Produit commercial	sélectivité	Dose P.C./ha et stade d'application	Adventices	Observations
Atrazine + huile	***Nombreux***		4 l. + 5 l. levée à 5 f. du maïs	Chiendent rampant	(1) Traitement en dirigé uniquement (2) En cas de fortes infestations ou de levée précoce des liserons, traiter en plein au stade 4 f. du maïs à 250 g m.a. (ni atrazine ni huile ou autre produit). Ce produit peut provoquer de gros dégâts sur le maïs (printemps trop froid, trop chaud).
Clopyralid + huile	Lontrel SF100 + huile		1,5 l. + 3 l. post levée des adventices	Chardon, laiteron, renouées	
Dicamba	Banvel 4 S (1) (2)		0.6 l. levée à 6 f. du maïs	Liseron, chardon	
2,4-D	***Nombreux*** (1) (2)		0.7 l. à 1 l. de m.a./ha	Liseron, chardon	

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — traitement possible — ● manque d'information —  ou  irrégulier